



Recrute 1 Gardien-brigadier (Brigade de jour)

H/F

Par voie statutaire

Cadre d'emploi des Agents de police municipale (filière Police municipale – catégorie C)

Nevers Agglomération est l'unique communauté d'agglomération du département de la Nièvre et la 5ème de la région Bourgogne Franche-Comté. Créée le 1er janvier 2003, elle est actuellement composée de 14 communes et compte près de 70.000 habitants. Elle porte des actions et des projets dans des domaines aussi variés que la culture, le développement durable, le tourisme, le développement économique, l'animation sportive.

Nevers Agglomération s'est engagée dans la création d'une police intercommunale au 1er janvier 2023 afin d'apporter le niveau de sécurité demandé par les communes parties prenantes.

Dans ce cadre, Nevers Agglomération recherche **un gardien-brigadier H/F pour l'une de ses brigades de jour.**

Missions

Sous l'autorité du Chef de service, le gardien brigadier exerce des missions de prévention nécessaires au bon maintien de l'ordre, de la sureté, de la sécurité et de la salubrité publique de jour comme de nuit. Il assure une relation de proximité avec la population.

Les principales missions confiées sont les suivantes :

- Veiller et prévenir les troubles de l'ordre public, à la tranquillité, à la sécurité et à la salubrité publique de jour comme de nuit.
- Rechercher et relever les infractions (code de la route, troubles du voisinage)
- Rédiger et transmettre des écrits professionnels (PV, main courante, objets trouvés, rapports)
- Accueillir, informer, renseigner et développer un dialogue auprès de la population
- Surveiller la sécurité aux abords des établissements scolaires
- Veiller au bon déroulement des manifestations organisées sur la commune
- Porter assistance à des usagers en situation de crise ou d'urgence.

Profil :

Vous êtes titulaire de la fonction publique territoriale au sein de la filière police municipale ou de la fonction publique d'Etat (détachement) et vous justifiez d'une expérience confirmée et réussie sur un poste similaire tenue au sein d'une collectivité. Vous disposez des connaissances et qualités suivantes :

- Maîtriser la législation et la réglementation applicable à l'activité (code de la route, Code pénal...)
- Travailler en équipe et assurer les transmissions selon les consignes et les procédures définies par l'encadrement.

- Maîtriser les outils bureautiques (word, excel,..)
- Savoir gérer les situations d'urgence et de conflits
- Savoir pratiquer la médiation
- Sens des responsabilités
- Sens de l'écoute et diplomatie
- Adaptabilité face aux différentes situations
- Esprit d'initiative dans la mise en œuvre du travail
- Discrétion
- Disponibilité suivant les aléas du service (jour, nuit, week-end)
- Maîtriser certaines techniques GTPI afin de mettre en sécurité toute personne troublant l'ordre public
- Être habilité aux ports d'arme
- Sens du travail en équipe
- Condition physique aux fins de mener à bien toutes missions dévolues au policier intercommunal

Informations complémentaires

- **Poste à pourvoir dans les meilleurs délais**
- Titulaire de la Fonction Publique
- Le poste est à temps complet - 39h00 hebdomadaires
- Horaires de travail : organisation par cycle de 2 semaines
=> Horaires « Grande semaine » : - Lundi : 07h00-17h00 - Du mardi au vendredi : 07h00-13h30
- Samedi : 08h00/18h00
=> Horaires « Petite semaine » : Du mardi au vendredi : 13h00-21h00
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire+NBI
- Comité des Œuvres Sociales / Comité National d'Action Sociale, sous conditions
- Participation employeur à la garantie maintien de salaire, sous conditions
- **Permis B obligatoire**

Contacts

Renseignements administratifs : Julien GERARD, Gestionnaire RH, recrutement[at]agglo[tiret-du-6]nevers[point]fr, au 03.86.61.81.60 (standard).

Renseignements sur le poste : David SIMON, Directeur de la Sécurité publique, au 03 86 61 81 60 (standard).

Si vous pensez correspondre au profil et que le poste vous intéresse, nous vous invitons à nous envoyer votre candidature (**CV + lettre de motivation**) adressée à

**M. le Président de la Communauté d'Agglomération de Nevers,
124 route de Marzy
CS 90041
58027 NEVERS CEDEX**

ou par mail à recrutement[at]agglo[tiret-du-6]nevers[point]fr,

au plus tard le 25 octobre 2025.